Le P'tit Saturnin

Le bulletin municipal de Saint-Sornin

SAINT SORNIN

N°22

AUTOMNE 2021



ACTUS P.3

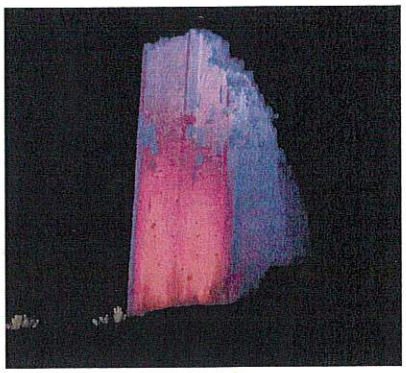
VIE DU VILLAGE P.12

PORTRAIT P.14









SOMMAIRE

Édito.....2
Actus.....3-5
Environnement.....6-8
- ▶ La transition écologique
- ▶ Un jardin pour les hérissons

Vie culturelle.....9
- ▶ Journées européennes du patrimoine

Vie associative.....10-11
- ▶ La rentrée des associations
- ▶ Des jacinthes pour le Téléthon

Vie du village.....12-14
- ▶ Une épicerie itinérante
- ▶ Le Lions Club
- ▶ Le brûlage des déchets verts
- ▶ Les échos du Conseil

Loisirs.....15
- ▶ Les fouilles archéologiques

Portrait.....16-17
- ▶ Mme Odette Portier
- ▶ Le saviez-vous ?

Détente.....18
- ▶ Recette : la quiche aux orties
- ▶ Jeux

Infos pratiques.....19

Comité de rédaction

- Directeur de publication : Joël Papineau
- Responsable de rédaction : Laurence Faney
- Conception et mise en page : Hélène Gautier
- Comité de rédaction : Joël Papineau, Laurence Faney, Marie-Thérèze Grandillon, Sylvie Derrien, Sylvie Sabourin, Baudouin Dunoyer de Segonzac

Impression : Imprimerie du large à Bourcefranc

Chers administrés,

Le deuxième plan triennal des fouilles sur le site de Broue s'achève. Notre ami Eric Normand, archéologue, fera une nouvelle demande auprès de ses pairs, afin de continuer les recherches qui se sont avérées très productives au cours de ces six années. Différents objets appartenant à des êtres humains et des chevaux, mais également différents ossements de poissons, mammifères et autres, ont été découverts.
Au niveau du bâti, après plusieurs sondages sur le promontoire, le choix des fouilles s'est fixé sur la partie sud.
Les fondations de la demeure du seigneur de Broue ont fait leur apparition avec les différentes pièces, mais également celles de l'église de la seigneurie avec son cœur et son autel toujours fixés.
Le futur plan de recherche devrait permettre de faire apparaître son lot de surprises et ainsi aménager le lieu pour des visites régulières.
L'été s'achève avec un temps plutôt chaotique, quelques animations ont eu lieu sur le site de Broue, organisées avec le syndicat mixte de Brouage.
Nous commençons à prendre contacts auprès d'artistes afin d'organiser différentes manifestations sur la place de l'église lors de la saison prochaine.
Vous découvrirez dans ce numéro un ensemble d'articles qui j'espère vous plairont, un clin d'œil au chevalier le plus laid et le plus craint du royaume de France, Bertrand Du Guesclin, dont la devise était « le courage donne ce que la beauté refuse », qui est venu délivrer Isabelle de Valois en 1372 à la tour de Broue et dont nous avons donné le nom à la petite salle jouxtant la salle des fêtes Éric Chabrerie.
Ce chevalier au destin exceptionnel qui le mènera au poste de connétable du roi Charles V.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à l'ensemble de l'équipe composée d'étudiants de différentes universités et de bénévoles ainsi que l'ensemble des structures permettant ce travail (Drac, Dreal, département).

Bonne lecture,

Votre Maire
Joël Papineau

Mairie de St Sornin

1 place St Saturnin
17600 St Sornin
05 46 85 11 40
mairiesaintsornin@st-sornin.com

SAINT SORNIN

Horaires de la mairie

- Lundi : 9h - 12h
- Mercredi : 14h - 17h
- Vendredi : 9h - 12h

Pour un rendez-vous en dehors des horaires d'ouverture, vous pouvez contacter la mairie par téléphone.

SÉCURITÉ : BIENVENUE À NOS POLICIERS MUNICIPAUX

La réflexion sur la mutualisation d'un service de police municipale a été entreprise depuis plusieurs années par les maires du Gua, de Nieulle-sur-Seudre et de Saint-Sornin. Avantage : la mutualisation des coûts et la mise en cohérence d'actions sur des territoires proches et similaires. C'est désormais chose faite.

DEUX AGENTS DÉDIÉS AUX TROIS COMMUNES

L'effectif se compose de deux agents, Didier Depaw et Sheridan Courtot, affectés à des missions de terrain sur les trois communes. Le service est positionné à la mairie du Gua, cette dernière étant l'employeur des agents et les deux autres communes participant au financement au prorata de leur population et de la superficie de leur territoire.

Pendant l'exercice de leurs missions, les agents sont placés sous l'autorité du maire de la commune où ils officient. Dans la majorité du temps de travail et pour leur sécurité, ils patrouillent ensemble sur les communes concernées. Ils effectuent sur les trois communes l'ensemble des missions relevant de leurs prérogatives et les maires seront informés en temps réel des actes graves de délinquance commis dans leur commune.

Une convention de coordination a été signée avec le Préfet du département de la Charente-Maritime, après avis du Procureur de la République et du colonel commandant le Groupement de gendarmerie départementale de La Rochelle.

DES MISSIONS DE SÉCURITÉ ET DE TRANQUILITÉ

Les agents de la police municipale exercent des missions de police administrative et de police judiciaire sur l'ensemble des trois communes, pour garantir :

►Le bon ordre :

- lors des manifestations sportives, culturelles, récréatives ;
- lors des grands rassemblements ;
- lors de l'installation de gens du voyage, de spectacles vivants ;
- lors des commémorations ;
- lors des opérations électorales.



►La tranquillité publique :

- lutte contre les nuisances sonores (bruits de comportements ou domestiques, d'activité de chantier, troubles du voisinage…) ;
- exécution des arrêtés municipaux.

►La sécurité :

- lutte contre la délinquance (vols, dégradations, démarchages à domicile…) ;
- lutte contre les violences routières (excès de vitesse, circulation en sens interdit…) ;
- respect du stationnement et des places pour personnes à mobilité réduite (PMR), abandons de véhicules...
- divagations d'animaux ;
- surveillance aux abords des écoles.

►La salubrité publique :

- dépôts d'immondices.

►L'urbanisme :

- respect des permis de construire ;
- identification des constructions illégales ;
- travaux soumis à autorisation…

Et plus généralement, toutes missions que le maire de la commune entendra leur confier dans les limites prévues par les textes. (Art L 511-1 du CSI).

Infos pratiques

M. Didier DEPAW : 06 67 12 58 84

mail : pm@le-gua.com

L'exemple du marais de Brouage

36e rencontre nationale des acteurs du pastoralisme

Situé sur un ancien golfe marin et avec près de 2 000 km de canaux et fossés, le marais de Brouage est l'une des plus grandes zones humides rétro-littorales de la façade atlantique française. Il s'étend sur près de 12 000 ha. Espace historiquement aménagé par l'homme, il fait l'objet depuis quelques années d'un ambitieux projet de préservation et de valorisation qui mobilise l'ensemble de ses acteurs : le Grand Projet du Marais de Brouage.



▶ Priorité à l'élevage extensif

C'est dans ce cadre-là que les élus des intercommunalités locales ont fait de l'élevage extensif une priorité. En effet, il joue un rôle primordial et transversal dans l'entretien de la zone humide, dans la préservation de la biodiversité qui lui est associée, et dans l'entretien de ses qualités paysagères. C'est ainsi qu'en 2019, la première Association Foncière Pastorale de France en zone humide a été créée sur le marais de Brouage. Elle est, aux côtés de l'Association des éleveurs, l'une des structures clé sur lesquelles repose le programme de soutien et de valorisation de l'élevage extensif.

▶ Pastoralisme zone humide

Cette 36ème édition se focalisera sur les spécificités du pastoralisme en zone humide : les enjeux auxquels il doit faire face, les types d'organisation et de gouvernance qui permettent d'y répondre, les initiatives qui nourrissent son développement... Elle sera aussi l'occasion d'identifier les synergies avec d'autres territoires pastoraux, via les échanges techniques et les phases de terrain qui sont au cœur de ces journées.

Infos pratiques
Logistique : voir site internet AFP
Contact : Association Française de Pastoralisme, 200, avenue de la Clairette 26150 Die
Tél. 04 75 22 20 39 - Mail : afp.pastoralisme@orange.fr
Site et inscription : https://www.facebook.com/pastoralisme.afp

Travaux de rénovation à l'école



Après l'installation des nouveaux radiateurs, les travaux ont continué cet été à l'extérieur de l'école. Il s'agissait de donner un coup de neuf sur la cour donnant sur la place de l'Eglise. Les poutres vieillissantes ont été remplacées par des éléments en pin autoclave, plus résistants aux intempéries. De plus, un rafraîchissement de la murette et des poteaux en ciment a été réalisé.

Merci à Laurent et Nicole d'avoir œuvré afin que la rentrée scolaire se déroule au mieux à l'école des Explorateurs.



DES NOUVEAUX BANCS POUR FAIRE CAUSETTE





Comme l'avaient souligné les habitants de Saint-Sornin, notre commune manque de bancs pour faire une pause ou bavarder. Aussi, nous avons décidé d'en installer à plusieurs endroits. Notre choix s'est porté sur des bancs avec dossier, plus confortables, et sur un matériau robuste et durable, le PolyAL.

Nous avons sélectionné l'entreprise Urban'Ext, située à Yves (17340), afin de faire travailler une entreprise de Charente Maritime, mais aussi de privilégier le « Fabriqué en France » et les matières recyclées. En effet, le PolyAL est un matériau issu du recyclage de briques alimentaires. L'utilisation du film plastique (23 %), de l'aluminium (4 %) et du carton (13 %) de ces briques permet de créer un mobilier imputrescible, sans entretien, résistant, non toxique , non conducteur et offrant une longévité très importante. Ses qualités indéniables nous ont séduits et permettent un investissement durable et sans entretien. Espérons que ce mobilier vous plaira autant qu'à nous !

NE REMETTEZ PAS VOS SOINS À PLUS TARD

Trop de citoyens diffèrent des soins de santé souvent importants pour des raisons financières. Pourtant, ils peuvent bien souvent bénéficier d'une complémentaire santé solidaire, sous réserve d'être assuré social et de ne pas dépasser un certain niveau de ressources. Dans un souci commun de lutte contre les exclusions et pour faciliter l'accès des assurés du régime général aux droits, aux soins et à la prévention de leur santé, une convention de partenariat vient d'être signée entre la Caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), le Centre intercommunal d'action sociale (CIAS) et les Centres d'actions sociales (CCAS) du bassin de Marennes Hiers-Brouage.

Pour tous renseignements :
- Assurance Maladie : tél. 3646
- Suivi partenarial : Marie-Anne Zanor
06 09 43 80 11
marie-anne.zanor@assurance-maladie.fr
- Centre communal d'action sociale (CCAS) : 05 46 85 11 40



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE



Dans le cadre de sa politique sociale et environnementale, la Communauté de communes du Bassin de Marennes met à votre disposition un service gratuit pour vous aider à faire des économies d'énergie.

▶ **L'Espace Info Énergie est un service public d'information** qui vous aide à faire des économies d'énergie et vous conseille pour vos projets de rénovation ou de construction. Exemples :
- comment réduire ma facture d'énergie (gestes, équipements, isolation, chauffage, ventilation) ;
- quelles sont les aides financières pour mon projet (éco-prêt à taux zéro, crédit d'impôt, certificat d'économie d'énergie, aides régionales et locales) ;
- comment mettre en œuvre une isolation efficace et de qualité ;
- quels sont les moyens pour rendre plus économe et performante mon habitation existante ;
- comment construire une maison performante (conception bioclimatique, isolation, chauffage, ventilation) ;
- quelles énergies renouvelables choisir pour mon logement (panneaux solaires, chaudière au bois) ;
- à quoi sert un diagnostic de performance énergétique (DPE) et quelle différence avec une étude thermique.

À qui s'adresser ? La conseillère énergie tient des permanences (sur rendez-vous) deux mercredis par mois, de 14h30 à 17h30 au siège de la CdC,
10 rue du Maréchal Foch,17320 Marennes-Hiers-Brouage.
Rens : Valentine Bizet, conseillère énergie, tél. 05 46 22 19 36 et v.bizet@agglo-royan.fr, et sur le site www.eie-na.org.

ENEDIS : ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

UN MAILLON INDISPENSABLE DU SYSTÈME ÉLECTRIQUE FRANÇAIS

LA PRODUCTION
►Activités en concurrence
Différentes sources d'énergie (nucléaire, thermique, énergies renouvelables tels l'hydraulique, l'éolien ou le solaire).

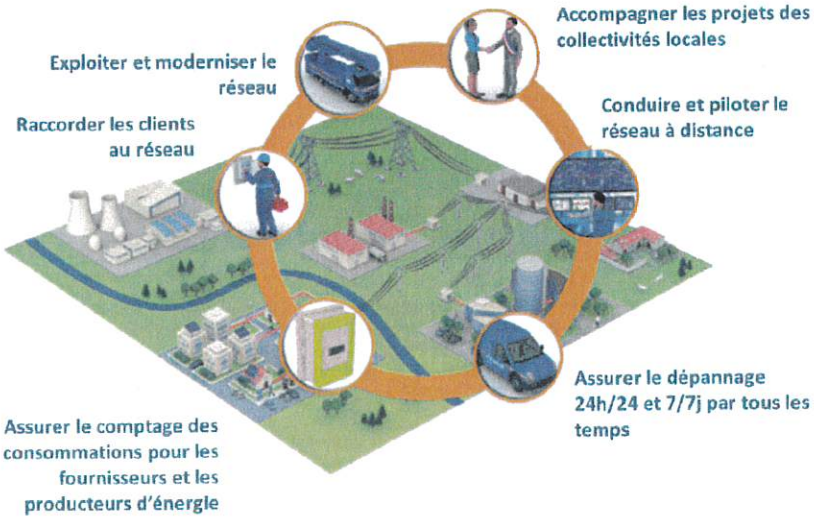
LE TRANSPORT
►RTE : réseau de transport d'électricité
À l'échelle nationale, il est assuré en 400000 volts, à l'échelle régionale en 225000, 90000 et 63000 volts.

LA DISTRIBUTION
►Enedis
L'électricité est distribuée via deux niveaux de tension : la haute tension A (HTA 20000 volts) et la basse tension (BT de 230 à 400 volts). Enedis assure l'exploitation, le dévelopement et l'entretien

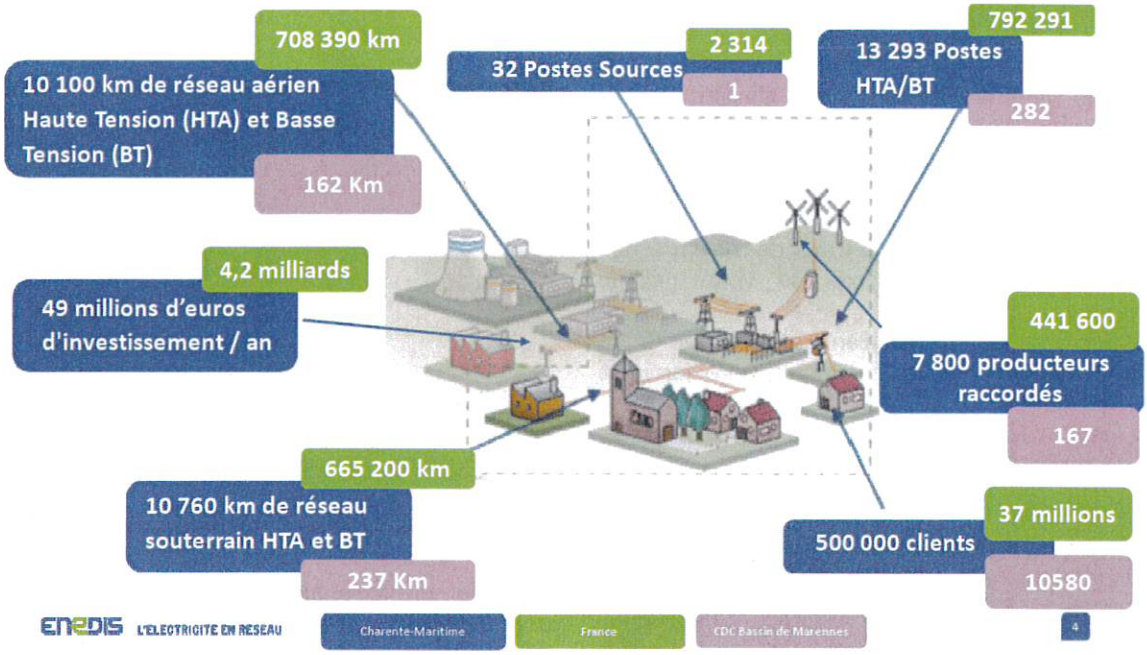
LA FOURNITURE D'ÉLECTRICITÉ
►Activités en concurrence
Ouverte totalement à la concurrence depuis le 1er juillet 2007.



LES MISSIONS DU DISTRIBUTEUR



LE RÉSEAU PUBLIC DE DISTRIBUTION GÉRÉ PAR ENEDIS EN FRANCE, EN CHARENTE-MARITIME ET SUR LA CDC DU BASSIN DE MARENNES



LES SOLUTIONS ENEDIS POUR UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE CONCRÈTE

E.N.R.

- Bilan de mon territoire
- Optimiser le raccordement des E.N.R.
- Développer les solutions d'Auto Conso Collectives

Projets d'Aménagement et d'Urbanisme

- Cartographie des réseaux électriques
- Etudier les solutions techniques et financières
- Optimiser les coûts en créant des synergies avec les réseaux

Données

- Elaboration d'un PCAET, d'un PLUI
- Réactualisation du PLU
- Diagnostic sur la précarité énergétique
- Priorisation de quartiers/secteurs pour la rénovation énergétique des bâtiments



Mobilité

- Optimiser le raccordement des IRVE
- Accompagner le déploiement des Transports publics utilisant l'élec
- Recharge intelligente

Maîtrise de la consommation

- Factures établies sur la consommation réelle
- Interventions plus économiques réalisées à distance
- Meilleure maîtrise de l'énergie consommée
- Application « Enedis à mes côtés »

UN JARDIN POUR LES HÉRISSONS

Le hérisson viendra dans votre jardin, s'il peut y entrer et y sortir à sa guise, de son plein gré.
Un jardin ouvert sur d'autres jardins et sur l'extérieur côté campagne est idéal. Ne faites pas les ouvertures côté rue, où il serait en danger.
Seulement deux ou trois petits trous de 12 cm à des endroits différents dans le bas de votre grillage suffisent pour qu'il s'y faufile.
Quelques croquettes chats/chiens et de l'eau à sa disposition l'inciteront à venir explorer votre jardin la nuit.
Laissez des coins sauvages pour la biodiversité, source de nourriture.



DIX RÈGLES D'OR

►Bannir les produits toxiques
►Utiliser les outils de jardin avec prudence
►Prendre des précautions avant de déplacer un tas de bois ou des objets rangés sous une bâche
►Attention au feu ! Avant de brûler un tas de feuilles, de broussailles, de bois, d'allumer votre incinérateur, vérifiez délicatement en dessous
►Sécuriser la piscine, le bassin
►Sécuriser les fosses
►Enlever les filets de protection de vos légumes ou de vos arbres fruitiers
►Protéger toutes les ouvertures dans lesquelles il peut entrer et rester coincé
►Apprendre la tolérance à votre chien
►Des objets laissés dehors, anodins pour vous : Curieux de nature, il a la fâcheuse manie de vouloir mettre son nez partout.



©Sikana

FABRIQUER UN ABRI

►**Sous le tas de bois dans le bûcher.**
En rangeant vos bûches pour l'hiver, faites une cachette en dessous en intercalant des bûches perpendiculairement.
Glissez des feuilles mortes ou de la paille dans l'ouverture.

►**Une simple planche, bien calée le long d'un mur.**
Mettez un bon tas de feuilles mortes dessous ou de la paille.
Pour étancher, fixez une vieille toile cirée ou posez une bâche dessus. Caler la planche avec des pierres pour qu'elle ne glisse pas.

►**Quatre parpaings à même la terre,** disposés en carré près d'une haie ou sous une haie.
Garnissez de feuilles mortes ou de paille.
Posez une planche pour le toit et une bâche pour protéger le nid de la pluie.
Quelques pierres empêcheront la bâche de s'envoler.

►**Sous un escalier ou un appentis** : endroit idéal à l'abri du vent et de la pluie. Mettez une caisse retournée dans laquelle vous aurez fait une ouverture de 12 x 12 cm pour le passage du hérisson.
Remplissez la boîte de feuilles mortes ou de paille.



Source : hameaudesherissons.fr

LES JOURNÉES DU PATRIMOINE

La toute première occurrence des Journées européennes du patrimoine a lieu le 23 septembre 1984, sur une initiative du ministère de la Culture mené par Jack Lang, et sous le nom de « La Journée portes ouvertes dans les monuments historiques ». Elles auront lieu cette année les 18 et 19 septembre.





Les samedi 18 et dimanche 19 septembre, vous pourrez aussi découvrir des expos thématiques en intérieur et extérieur de la Maison de Broue sur différents thèmes :

►« A la recherche du royaume de l'or blanc » : histoire du golfe de Saintonge ;
►« Moustique, la menace invisible » : découverte de l'insecte des zones humides ;
►« Portrait(s) du marais » : le marais aux différentes heures du jour ;
►« Beaux brins de plantes » : zoom sur les plantes du marais.

Un week-end culturel, pour redécouvrir aussi ce site remarquable, vestige d'un château-fort du XIème siècle, qui domine un marais littoral où vivent de nombreuses espèces protégées comme les loutres, les cigognes ou les cistudes d'Europe (petite tortue des marais).

LA RENTRÉE DES ASSOCIATIONS

A.C.C.A. de St-Sornin

► Association de chasse

M. LAVOIE François
06 77 52 75 15

Les Anciens Combattants

► Commémoration

M. MICHAUD Guy
05 46 85 24 16

Association karaté et affinitaires falun

► Pratique du karaté et falun

M. CHARLES Alain
06 83 87 14 15
charles.creat2@wanadoo.fr

A.P.E de l'école des Explorateurs

► Ventes diverses pour financer des projets pour l'école

Mme GAUTIER Hélène
06 23 25 93 34
apeecoledesexplorateurs@gmail.com

Les Arquebusiers des Isles de Marennes

► Centre de tir
La Carrière de l'Enfer

M. CONTREVILLIERS Jackie
06 31 90 95 65

E.S.N. Foot

► Rencontres et matchs de foot, animations marches gourmandes
Stade de St-Sornin

M. VEILLAT Yannick
06 30 01 07 31
dimitiriv@wanadoo.fr

St-Sornin Accueille

► Organisation de manifestations, travaux manuels

Mme MT GRANDILLON
06 86 73 17 28

Les Tilleuls

► Salle des fêtes

Mme JARRIAULT Christine
bruno.jarriault@orange.fr

Union Sportive Saint sorninoise

► Pratique sportive canne française et ping-pong

M. BIAUDELLE Claude
06 10 47 07 07

►Association karaté et affinitaires falun.
Pratique du karaté Shotokan ; karaté contact et full contact, affilié FFKDA avec professeurs diplômés DEJEPS 6ème et 5ème dan. Pratique aussi du Falun dafa ou Falun Gong : combinaison d'exercices, de méditation et d'un mode de vie moral – partage avec des arts chinois similaires, une très ancienne origine. L'initiation au Falun Dafa est gratuite.



►Les arquebusiers de l'Isle de Marennes.

Féru d'histoire, vous souhaitez pratiquer le tir aux armes anciennes ? Rejoignez les Arquebusiers des Isles de Marennes, association créée en 1994 et dont le siège se situe au lieu-dit Les Carrières de l'Enfer, sur la commune de Saint-Sornin, depuis le 10 octobre 2020. Elle compte aujourd'hui environ 300 licenciés. Le club propose différentes activités : armes anciennes, plateaux armes anciennes, mais aussi armes réglementaires, armes de poing, carabines, 22 hunter, bench rest, tir sportif de vitesse, cibles mobiles. Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h30 (à partir de 9h30 et de 14h30 les week-ends et jours fériés, fermé le matin des 8 mai, 14 juillet et 11 novembre). La première inscription est de 175 € + 60 € (licence et droit d'entrée), plus 20 € pour le badge. Pour une première inscription, vous êtes pris(e) en charge par un membre du club détenteur du Certificat de compétence-Capacité à accueillir et à conseiller (CAC), par un arbitre de la Fédération française de tir (FFT) ou un initiateur.

►Association des parents d'élèves de l'école des Explorateurs de St-Sornin.

Grâce à sa participation à différents événements, l'association des parents d'élèves a pour but de recueillir des fonds pour apporter une aide financière et matérielle à l'école. Et à ce jour, c'est déjà l'heure pour l'APE de penser à Noël…

La vente des chocolats De Neuville est en cours ! N'hésitez pas à vous rapprocher de l'association par mail ou téléphone pour avoir le catalogue (cf. coordonnées page « rentrée des associations »). Les commandes sont possibles jusqu'au 7 novembre. À cette occasion, l'association propose également les huîtres des établissements Léger et des sapins. Ainsi, cette année, l'association a notamment financé du mobilier, du matériel d'apprentissage et des livres. Elle sera aussi présente aux Journées du patrimoine à la Tour de Broue pour une vente de crêpes.

►Sport et loisirs avec l'USSS.

L'heure de la reprise a enfin sonnée pour l'Union Sportive Saint-Sorninoise (USSS), deux ans après l'arrêt brutal de nos moments sportifs et amicaux à la salle des fêtes. Le temps est arrivé de rechausser les baskets ! Avis aux amateurs de « canne française » et de « ping-pong ». Voici les horaires : canne française le mardi de 18h à 19h30 avec Christian, et ping-pong le mercredi de 17 h à 19 h. Nous prendrons les inscriptions à partir du 7 septembre, date de reprise de nos activités.

En outre, nous envisageons pour le ping-pong une soirée chaque semaine le mercredi de 20 h à 21 h 30, si un nombre suffisant de personnes est intéressé.

A noter que l'assemblée générale de l'USSS se tiendra courant octobre et des précisions seront données à cet effet sur le panneau d'affichage communal.

Vous êtes toutes et tous les bienvenus, nous faisons du « sport-loisirs » donc aucune licence n'est nécessaire, juste le plaisir de faire du sport en toute convivialité.

DES JACINTHES POUR LE TÉLÉTHON



« Lumière sur le Téléthon », tel sera le thème national du Téléthon 2021, qui aura lieu les 3 et 4 décembre prochain. A Saint-Sornin, l'espoir de se mettre aux fourneaux pour le traditionnel bourguignon s'affaiblit de jour en jour face aux contraintes sanitaires. Afin d'y remédier, la participation et les idées de chacun sont les bienvenues pour organiser cette grande fête solidaire au service de la lutte contre les maladies rares et mettre en lumière le Téléthon de Saint-Sornin. Déjà, une vente de jacinthes de couleurs variées vous sera proposée, dont le bénéfice sera intégralement reversé au profit du Téléthon. Rien de tel qu'un peu de couleur et d'odeurs pour charmer ce début d'hiver. Une urne sera aussi mise à votre disposition en mairie pour recueillir les dons. La recherche et les malades comptent sur la générosité de chacun.

Une épicerie itinérante à Saint-Sornin

►Animé par de fortes valeurs environnementales, Amaury, créateur de l'entreprise « LE PETIT CAMION », prend les choses en main ! Il ouvre à partir du 13 septembre une épicerie itinérante qui va sillonner les communes et hameaux suivants :

- Saint-Sornin
- Le Gua
- La Gripperie
- Champagne
- Saint-Sulpice d'Arnoult
- Sainte-Gemme
- Sablonceaux
- Saint-Romain-de-Benêt.

LE PETIT CAMION, c'est aussi un service de proximité pour les personnes dans le besoin. Il se déplace partout, toujours dans le souci de servir les habitants. Sur commande, il peut même venir ouvrir son épicerie directement chez vous.
La consommation raisonnée et les circuits courts sont de fortes valeurs que le créateur de LE PETIT CAMION souhaite mettre en avant, en proposant essentiellement des produits frais issus de petits producteurs locaux. Mieux, il souhaite faire la promotion de ces producteurs et sensibiliser les consommateurs pour être des consomm'acteurs !



"Donner du sens à sa vie"

"Mon nom est Amaury, 31 ans, marié et papa d'une petite fille de 10 mois. Après avoir travaillé 10 ans dans l'industrie et dans les travaux, j'ai décidé de me recentrer dans quelque chose ayant plus de sens. Animé par cette volonté de changer les choses à ma manière et à mon échelle, j'ai créé LE PETIT CAMION*. J'ai choisi ce projet pour être au plus proche des petits producteurs, au plus proche des campagnes, et surtout dans une démarche responsable et durable. Actuellement, j'ai lancé une campagne de financement participatif pour faire perdurer cette initiative. Je vous laisse la découvrir sur le site :*
jadopteunprojet.com/decouvrez-les-projets/detail/le-petit-camion"

LE LIONS CLUB À SAINT-SORNIN

Le 1er juillet dernier, le maire de Saint-Sornin et le Conseil municipal ont accueilli la délégation du Lions Club de Marennes-Hiers-Brouage, conduite par Ghislaine O'Neill, à la salle des fêtes de Saint-Sornin. Motif de cette cérémonie conviviale : l'action menée par le Lions Club pour aider les familles, dans le cadre d'un projet éducatif ambitieux, construit pour le bien-être de l'enfant.



►**Des vacances pour les enfants.** Ainsi, sept enfants de différentes communes du territoire sont partis en juillet pour un séjour de 14 jours à Cussac, au cœur du Périgord-Limousin. Ils ont profité d'un programme riche et varié avec un maximum d'activités (VTT, équitation, randonnées, baignades, jeux de piste…). Pour un séjour d'un coût de 730 €, seule une participation financière de 2 € par jour était à la charge des parents. En outre, les membres du Lions Club de Marennes ont décidé d'apporter cette année une aide supplémentaire aux familles, en offrant une trousse de toilette garnie aux enfants. Mathys, notre petit Saint-Sorninois, était du voyage. Il est rentré enchanté de son séjour.

►**Des actions pour tous.** Tout comme les autres Lions Club dans le monde, le club de Marennes, créé en 1978, participe à de nombreuses actions. Dans le domaine du handicap, un fauteuil évolutif a été offert récemment à une petite fille atteinte de maladie orpheline. Pour nos aînés, des tablettes ont été distribuées dans chaque Ehpad du secteur. Pour les enfants, le Lions Club s'investit chaque année dans la distribution de jouets. Pour lutter contre l'illétrisme, des actions ont été engagées depuis trois ans. Sans compter les aides permettant aux enfants de partir en vacances. La Municipalité remercie Ghislaine O'Neill et les membres du Lions Club de Marennes-Hiers-Brouage pour l'ensemble de leurs actions.

►**1 200 clubs en France.** En France, 25 000 bénévoles, regroupés au sein de 1 200 clubs, s'engagent à mener des actions d'intérêt général dans un esprit humaniste, et à collecter des fonds via des campagnes locales ou nationales. Chaque année quelque 5 000 manifestations sont organisées en France et 20 millions d'euros sont récoltés et intégralement réinvestis dans les actions, les frais de structure des clubs étant pris en charge par les membres au travers de leurs cotisations.

VOS RÉPONSES SUR LE PLU

Consultez le site internet **saint-sornin.fr**

NE BRÛLEZ PAS VOS DÉCHETS VERTS

Le préfet de Charente Maritime rappelle aux particuliers que le brûlage à l'air libre des déchets dits verts (éléments issus de la tonte de pelouse, de la taille de haies et arbustes, d'élagages, de débroussaillement, etc.) est une pratique interdite (article 84 du règlement sanitaire départemental) et dangereuse.

Le département de la Charente Maritime est placé en effet en risque sévère feu de forêts, du fait d'une végétation particulièrement combustible. Rappelons aussi que 80 % des feux de forêts se déclenchent à moins de 50 mètres des habitations.

Ainsi il est demandé aux particuliers d'utiliser leurs déchets verts en paillage ou en compost individuel, ou de les stocker le cas échéant, à distance des maisons, des cabanons et des massifs forestiers. Les services de l'État ainsi que les maires, au titre de leur pouvoir de police, veillent au respect strict de cette interdiction qui relève de notre responsabilité collective. La déchetterie de La Madeleine, située à proximité, vous permet de déposer vos déchets verts tout au long de l'année.



►**Rappel des comportements responsables :**

- Ne faire ni feu, ni barbecue aux abords des forêts ;
- Ne pas fumer de cigarette en forêt, ni jeter de mégot à terre ;
- Ne pas faire de travaux pouvant générer des étincelles (soudure, scie, meulage…) les jours de risque d'incendie ;
- Donner l'alerte si vous êtes témoin d'un début d'incendie, en appelant le 18 ou le 112 (pompiers) et en localisant le feu avec précision. Attention à ne pas vous exposer inutilement.

LES ECHOS DU CONSEIL

►Vos réunions Salle Du Guesclin.

Monsieur le Maire et le Conseil municipal ont choisi d'attribuer à l'unanimité le nom de Du Guesclin à la salle de réunion située 10 rue de la Seigneurie. Ceci en référence à l'épisode historique dont le connétable de France fut le héros, en reprenant aux Anglais la Tour de Broue, dans le cadre de sa campagne victorieuse en Saintonge.

La Salle Du Guesclin est désormais proposée à la location, en journée uniquement et aux tarifs suivants.

Associations		Particuliers	
Communale	Non communale	Résident commune	Non résident commune
Gratuite	**50 €**	**40 €**	**80 €**

►Chacun tient son chien.



À la suite des plaintes concernant les chiens errants, un arrêté municipal a été pris le 29 juillet dernier par le Maire de Saint-Sornin. En voici les principaux articles :

- il est interdit de laisser les chiens divaguer seuls et sans maître ou gardien, sur les places, squares, jardins et voies publiques, ou de les laisser fouiller dans les récipients à ordures ;
- les chiens ne peuvent circuler en agglomération que tenus en laisse sur la voie publique et dans les lieux publics ;
- les chiens sont interdits, même en laisse, dans les édifices publics, sportifs ou culturels, les aires de jeux, les cimetières (sauf chiens de non-voyants, de police ou gendarmerie, ou de secours) ;
- les chiens circulant sur la voie publique doivent être munis d'un collier portant le nom et l'adresse de son propriétaire gravés sur une plaque de métal ;
- les chiens concernés par l'article L-211-12 du code rural (chiens d'attaque, de garde et de défense) doivent obligatoirement être déclarés en mairie ; muselés et tenus en laisse par un majeur sur la voie publique ;
- les déjections canines doivent être ramassées sur les trottoirs, jardins et autres parties de la voie publique ;
- toute contravention à cet arrêté sera constaté et poursuivi, les chiens errants seront capturés et transférés à la fourrière SPA de Saintes.

L'arrêté municpal permanent N°2021-18 complet est consultable en mairie.

QUAND DU GUESCLIN S'EMPARA DE LA TOUR DE BROUE



►En parcourant la campagne qui s'étend de Rochefort à Marennes, chacun peut voir se dresser au loin, dans les brumes de l'horizon, la haute silhouette de la Tour de Broue. Rien de plus pittoresque que cette immense muraille tapissée d'un lierre gigantesque.

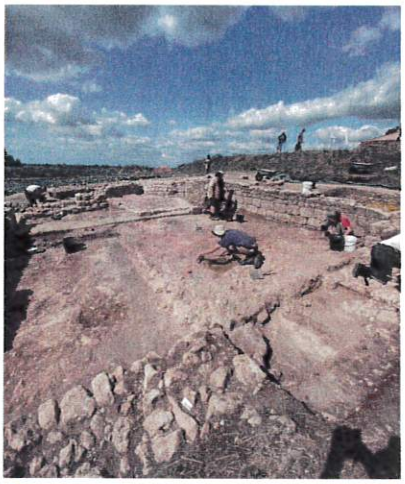
Devant vous est Brouage, la forteresse aux remparts croulants, squelette d'une ville autrefois commerçante et riche, image d'une puissance évanouie comme celle de la Tour elle-même qui lui donna son nom. Erigé en 1115 et détruit en 1789, le château eut sa part de gloire et de défaite. Mais connaissez-vous réellement la Tour de Broue et son histoire ? En voici un épisode.

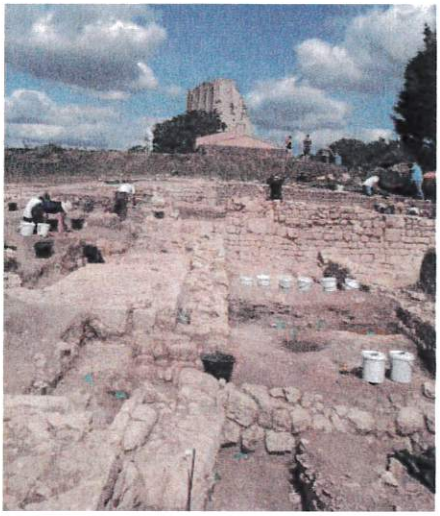
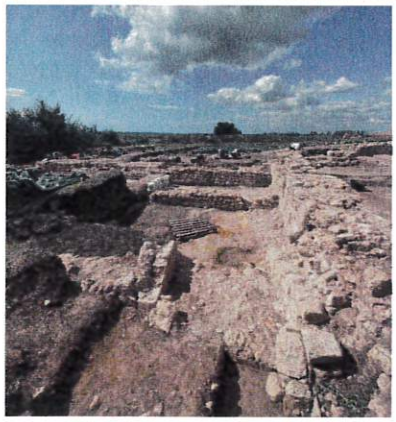
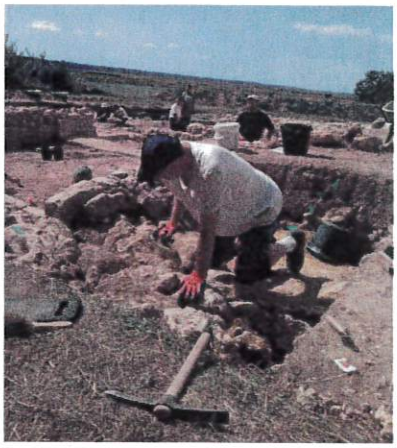
En août 1372 la Tour de Broue, défendue par une garnison anglaise, est assiégée par un détachement de l'armée de Bertrand Du Guesclin. La raison n'était pas tant de s'emparer de cette importante forteresse, que de délivrer Isabelle de Valois, duchesse douairière de Bourbon, qui y était enfermée.

Simon Burleigh et Nicolas Dagworth s'étaient engagés à remettre la duchesse en liberté et à la ramener à Tours ou à Chinon à la Toussaint. Mais c'était sans compter où « par force d'armes ou autrement ladite dame serait délivrée ». Broue étant tombée entre les mains des Français, Simon Burleigh, par acte daté à Saintes du 24 septembre 1372, reconnut devoir à Louis, duc de Bourbon, mille livres d'or qu'il avait sans doute reçues en acompte sur la rançon de la duchesse.

Source : http://www.lesportesdutemps.com

DÉCOUVERTES ARCHÉOLOGIQUES À BROUE



▶Le deuxième plan triennal des fouilles sur le site de Broue se termine sous la houlette d'Éric Normand, archéologue, et Alain Champagne, maître de conférences à l'université de Pau. Différents objets ont été trouvés, mais la plus importante découverte porte sur les fondations de la maison du seigneur de Broue, faisant apparaître les différentes pièces, ainsi que les fondations de l'église de la seigneurie avec l'autel qui est toujours en place. La photo de couverture de notre bulletin municipal, ainsi que les photos ci-dessus laissent imaginer comment était organisée la vie sur ce promontoire. Un bel avenir pour les archéologues et pour notre commune, lorsque l'on pourra aménager l'ensemble du site pour des visites ouvertes au public.

ODETTE PORTIER : "J'AI TOUJOURS AIMÉ VIVRE À BROUE"



Véritable mémoire de Saint-Sornin, Odette Portier raconte avec émotion presque un siècle de souvenirs. Au cœur de son histoire, Broue a toujours eu une place à part.

Toute une vie ou presque passée à Broue et pas la moindre envie de poser ses valises ailleurs ! Odette Portier vient de fêter ses 92 ans et avoue avoir toujours aimé vivre sur ce promontoire dominant le marais de Brouage et l'ancien golfe de Saintonge. « *Les vaches sont mieux ici et nous aussi,* dit-elle en riant. *Mes parents comme mes grands-parents habitaient déjà Broue. Ils étaient métayers et habitaient une ferme qui est devenue la Maison de Broue. C'est là que je suis née en 1929 !* ».

Ayant dû changer de travail, ses parents se sont installés momentanément au Gua en 1933, avant de revenir à Broue six ans plus tard, juste avant la déclaration de guerre. « *J'avais dix ans et j'allais à vélo à l'école de Saint-Sornin. Il y avait une quarantaine d'élèves répartis en deux classes, une pour les grands et une pour les petits* », se souvient-elle.
A 14 ans, après avoir obtenu son certificat d'étude et alors que son père était prisonnier de guerre, Odette alla aider sa mère à la ferme. « *C'est elle qui tirait les vaches et moi qui les gardait aux champs. J'étais heureuse avec mes vaches. Heureusement mon père a pu s'évader et rentrer un peu avant la fin de la guerre. Mais il devait être prudent car les Allemands étaient toujours là.* »

RENDEZ-VOUS AU BAL CLANDESTIN

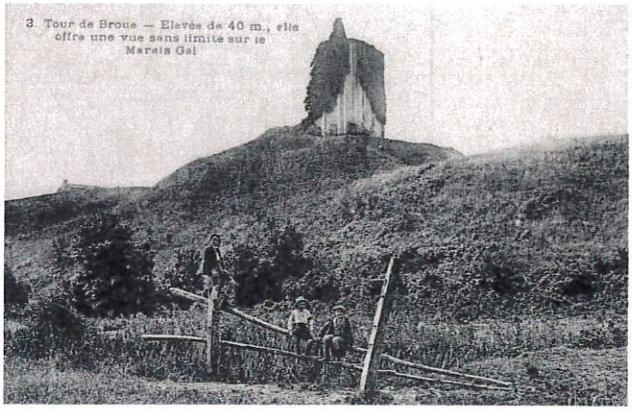
S'il n'y avait guère de distraction durant cette période, Odette a découvert les bals clandestins. « *On dansait même dans la maison de Broue et il y avait du monde* », dit-elle d'un air malicieux. C'est en 1945 dans un bal clandestin qu'elle a rencontré Maurice qui habitait La Gripperie et qu'elle a épousé en 1948. Le couple a eu deux garçons, Guy et Albert. « *Après avoir habité quelque temps au château de Blénac, nous sommes revenus à Broue où mon mari travaillait avec mon père. Nous partagions une maison avec mes parents car la Maison de Broue était trop petite pour y vivre avec nos deux drôles !* », raconte Odette. « *Elle nous servait cependant à ranger les machines, le bois, le grain… Mais la commune de Saint-Sornin a voulu nous la retirer. Finalement ça s'est arrangé grâce à l'intervention d'Eric Chabrerie, le maire de l'époque.* »

AVEC LES VACHES AUX CHAMPS

C'est en 1956 que la petite famille a finalement emménagé dans la maison où vit encore Odette, quasiment au pied de la tour. « *Je crois bien que j'ai vécu dans toutes les maisons de Broue* », dit-elle en riant. Tout en se souvenant qu'à l'époque, elle allait faire ses courses à vélo à Saint-Sornin, où l'on trouvait plusieurs commerces, tels que boulangerie, épicerie, café… et des commerces ambulants. « *J'avais aussi mon permis et j'aimais bien conduire, mais j'utilisais surtout la voiture quand j'allais faire des cures.* »

FIDÈLE DU TOUR DE FRANCE

Aujourd'hui, Odette sort moins du fait de ses difficultés à marcher, mais elle profite de sa maison et de son jardin, avec son chien Bobo qui la suit fidèlement dès qu'elle se lève de son fauteuil. Sur la porte du frigo, de nombreuses photos de famille, avec en vedette ses trois petites-filles et ses quatre arrière-petits-enfants. La descendance Portier est assurée !
Fidèle lectrice de Sud-Ouest et du Littoral, qu'elle partage avec son fils, elle se tient au courant de l'actualité et, en juillet, ne rate pas une étape du Tour de France à la télévision, « *pour le plaisir de voir aussi de beaux paysages* ».
Toujours alerte malgré ses soucis de santé –« *mon cœur a voulu aller plus vite que moi, mais maintenant ça va* »-, Odette fait preuve d'une étonnante mémoire pour raconter l'histoire de sa vie et de son village. Un vrai plaisir pour qui lui rend visite.



LE SAVIEZ-VOUS ?
UN SAINT-SORNINOIS, GÉNÉRAL D'EMPIRE



Gravé par Ambroise Tardieu en 1818

▶François Charles Louis de Chasseloup-Laubat, futur général d'Empire, est né le 18 août 1754 au lieu-dit Toucheronde, à Nieulle-sur-Seudre, alors commune de Saint-Sornin. Il est issu d'une famille noble de la Saintonge. Son père François, capitaine général du guet et de la capitainerie des garde-côtes de Marennes, a épousé Marguerite Esther Couyer, dame de Toucheronde. Lui-même épousera en 1794 Anne-Julie Fresneau de la Gataudière, héritière du château du même nom.

Officier du génie, François de Chasseloup-Laubat soutient la Révolution française et refuse d'émigrer. Dès 1792, il sert dans l'armée du Centre et se bat avec bravoure contre les Prussiens, avant de rejoindre, en 1796, Bonaparte et l'armée d'Italie, dont il est nommé commandant en chef du génie. Il est nommé général de division en 1799 et poursuit brillamment sa carrière militaire dans la Grande Armée jusqu'en 1813.

François de Chasseloup-Laubat fut nommé Conseiller d'Etat par l'Empereur, puis membre du Sénat, Pair de France et grand-croix de la Légion d'honneur. Le nom de Chasseloup-Laubat est gravé au côté sud de l'Arc de Triomphe, à Paris. Il existe aussi une rue Chasseloup-Laubat à Paris et à La Rochelle, ainsi qu'une place à Marennes.

Source : Wikipédia

RECETTE

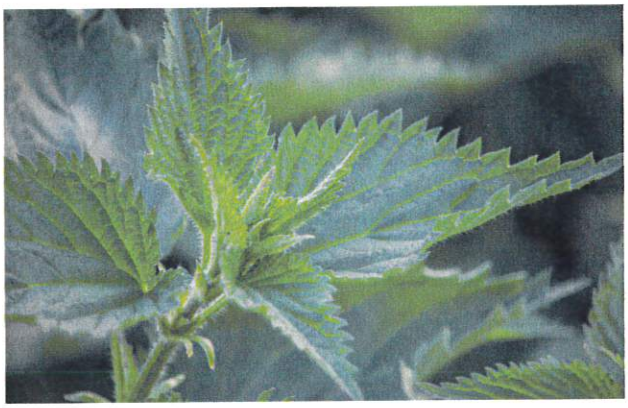
LA QUICHE AUX ORTIES

Ingrédients :

- 1 abaisse de pâte brisée
- 1 bocal d'orties de 37cl
 ou 180g d'orties sauvages fraiches hachées
- 3 œufs
- 20 cl de crème fraîche épaisse
- 1 gousse d'ail
- 1 poignée de Comté râpé pour la pâte
 + 1 poignée pour saupoudrer
- 1 pincée de sel,
- 1 pincée de poivre

Source : www.papillesetpupilles.fr

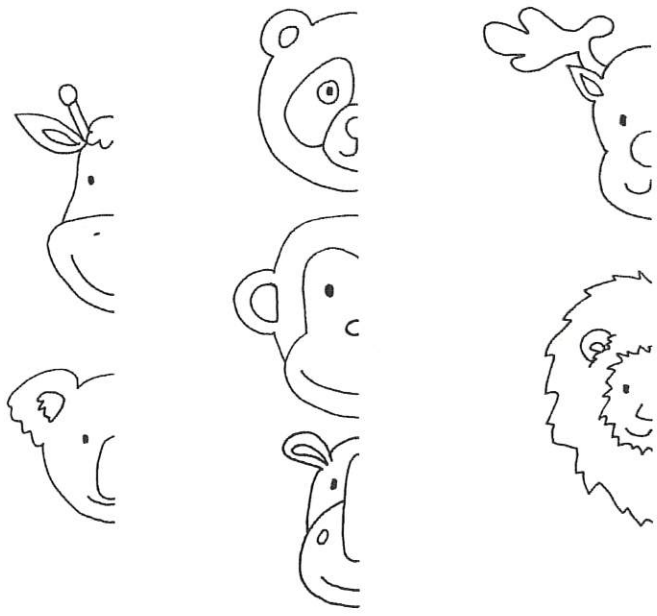
▶ *Si vous utilisez des orties fraîches, vous ne pouvez pas les mettre directement dans l'appareil, elles seraient trop aqueuses. Il faut les laver avec un bain d'eau vinaigrée, puis les faire tomber à la poêle quelques minutes avec un peu de beurre, cela restera plus goûtu que de les pocher, puis les laisser refroidir avant de les hacher grossièrement.*

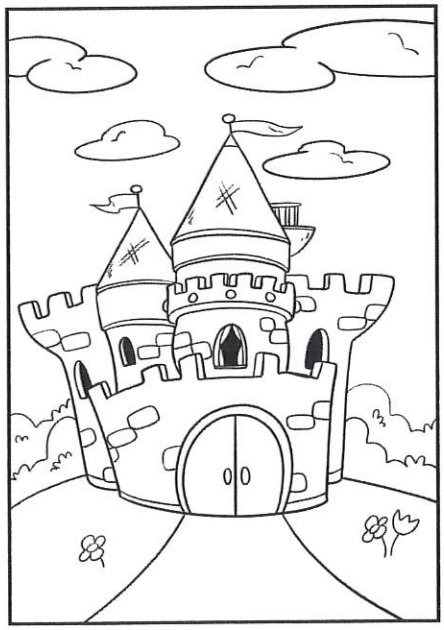


Cassez les œufs dans un saladier. Battez-les en omelette.
Ajoutez la crème fraîche et mélangez. Salez, poivrez.
Ajoutez ensuite les orties, et la gousse d'ail pelée écrasée.
Mélangez bien avec une fourchette.
Ajoutez enfin le Comté.
Déposez la pâte dans le moule.
Piquetez-la à l'aide d'une fourchette.
Versez la préparation à l'intérieur, saupoudrez avec la seconde poignée de Comté et enfournez, à four chaud (210°C), pour 25 minutes de cuisson à chaleur tournante.

A consommer chaud, tiède ou froid.

JEUX À VOS COLORIAGES !

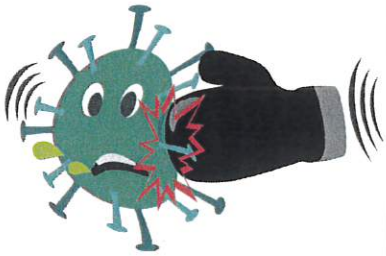




VACCINATION COVID-19

► Vous souhaitez vous faire vacciner contre la Covid-19 et obtenir un rendez-vous auprès du centre de vaccination de Marennes-Hiers-Brouage.

Composez le nouveau numéro de téléphone : **05 86 57 00 29**
Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h



RAMASSAGE DES ORDURES



► Nous vous rappelons que le ramassage des poubelles a lieu deux fois par semaine :
• le mercredi matin pour les poubelles noires ;
• le jeudi matin pour les poubelles jaunes.
Merci de bien vouloir sortir vos poubelles la veille au soir et ne pas les entasser devant vos pas de porte, ni les sortir trop tôt : risque d'attirer des animaux errants ou envolements les jours venteux.

PHARMACIE DE GARDE

► Pour trouver une pharmacie ouverte un dimanche, un jour férié ou encore en dehors des horaires d'ouverture habituels (de nuit), composer le **32 37**, ce service vous communiquera les coordonnées de la pharmacie de garde la plus proche de votre domicile.

CONCILIATEUR

► Besoin d'un conciliateur ?
M. Philippe Giafferi reçoit dans les locaux de la mission locale de Marennes les deuxièmes et quatrièmes après-midis de chaque mois.

RDV au 06.35.79.90.39 ou philippe.giafferi@outlook.fr

BIBLIOTHÈQUE

► La bibliothèque est ouverte :
> le mercredi de 16h à 18h
> le samedi de 10h à 12h



POLICE MUNICIPALE

► Une question, un problème ?
Vous pouvez contacter la police municpale du lundi au vendredi.
M. Didier DEPAW
06 67 12 58 84
mail : pm@le-gua.com.

UNE AIDE AU QUOTIDIEN

La Poste propose des services et des produits conçus pour faciliter votre quotidien et celui de vos proches.
►La visite du facteur : permet d'assurer un échange et rassurer les proches en temps réel.
►La téléassistance : un moyen simple et efficace pour vivre en toute sécurité à domicile.
►Le bracelet détecteur de chute : alerte automatique en cas de chute lourde ou par simple pression.
►Mes médicaments chez-moi : vos médicaments réservés en pharmacie et livrés à domicile.

LA POSTE

►La livraison de mes repas : des repas frais et savoureux, une personnalisation unique et adaptée.
►La tablette ARDOIZ : des fonctions simples pour une meilleure lisibilité, un affichage allégé.
►L'entretien de mon domicile : AXZEO services propose un large choix de prestations en fonction de vos besoins.

Toutes les informations sur

saint-sornin.fr

@StSornin17



Source : HG